

## Opérations de paix et sociétés militaires privées ne jouent pas la même partition par Arthur Boutellis – Octobre 2021

L'arrivée de la société militaire privée russe *Wagner* sur des théâtres d'opération où des Casques bleus sont déjà présents, pose des défis nouveaux aux opérations de paix de l'ONU tant au niveau tactique qu'au niveau stratégique. Elle est aussi un symptôme de l'échec de la réforme des systèmes de sécurité dans ces pays mais aussi, et il faut en être conscient, des missions de paix souvent incapables de garantir la sécurité ou de prévenir des **coups d'État militaires**, et dont les mandats sont de plus en plus **remis en cause** par les États africains.

La présence des sociétés militaires privées (SMP) dans les zones de conflits ne **date** pas d'aujourd'hui. Le sujet n'est pas complètement nouveau pour l'ONU non plus puisqu'au milieu des années 1990, alors qu'il n'arrivait pas à convaincre les États membres d'envoyer des Casques bleus au Rwanda, le Secrétaire général Kofi **Annan**, sans doute un peu par provocation, avait envisagé la possibilité d'engager une société privée pour séparer les combattants des réfugiés mais il avait finalement jugé que le monde n'était pas prêt à « privatiser la paix ».

Alors que l'ONU prenait conscience que le drapeau bleu ne suffisait plus à protéger son personnel suite à l'attentat de **Bagdad** du 19 août 2003, l'organisation a, à nouveau, été tentée de faire appel à des SMP pour sécuriser ses missions politiques (sans Casques bleus) en Afghanistan notamment. Mais, face au risque réputationnel, l'ONU a privilégié un modèle d'« unités de gardes » (**guard units**) mises à disposition par des pays contributeurs de troupes pour protéger ses missions politiques en Iraq, Centrafrique, Somalie et Libye.

Dans ces pays où il s'agit plus de gérer un conflit que de maintenir la paix, il n'est pas rare de voir des forces dites « **parallèles** » aux côtés d'une opération de paix de l'ONU. Lorsqu'il s'agit d'une armée régulière mandatée par le Conseil de sécurité comme c'est le cas pour la force française *Barkhane* au Mali « parallèle » à la MINUSMA, cela **pose** déjà un certain nombre de défis de coordination, de partage d'information, de division du travail selon les mandats respectifs, et de perception (d'impartialité) pour les casques bleus. Mais quand il s'agit d'une société militaire privée, ces défis sont décuplés.

Dans le cas particulier de la société *Wagner*, le fait qu'elle n'ait pas un statut juridique clair (les SMP étant officiellement interdites en Russie) rend l'interaction du personnel de l'ONU avec elle problématique. Certes la société russe est présente sous couvert de formations militaires et à l'invitation d'un gouvernement hôte, mais on a vu en République Centrafricaine que la participation de *Wagner* à des combats contre des groupes armés représente un **risque** direct de sécurité pour la mission comme pour les populations et un risque indirect pour la réputation de la MINUSCA, dépeinte comme passive par la **propagande**. La nationalité des mercenaires en question, avec qui Moscou **dément** officiellement tout lien, fait qu'il est en plus compliqué pour la mission de l'ONU de rapporter les violations des droits humains qu'ils commettent, tâche qui revient à différents **groupes d'experts** de l'ONU qui se sont ainsi attiré les foudres de **Moscou**.

C'est néanmoins au niveau politico-stratégique que les conséquences risquent d'être beaucoup plus lourdes pour les opérations de paix. Ces dernières se retrouvent prises en étau entre différents membres permanents du Conseil de sécurité (P5) dont les **divisions** seront d'autant exacerbées, et instrumentalisées par les États hôtes. Les réactions des capitales occidentales qui voient en *Wagner* le nouvel outil de la stratégie russe en Afrique, tantôt **punissant** un État hôte plus préoccupé par la survie de son régime que par la protection des populations, tantôt **menaçant** de retirer leurs militaires y inclus ceux sous casques bleus, risquent elles aussi malheureusement à terme de nuire à la cohérence et à l'autorité des opérations de l'ONU sur le terrain.

Si les Casques bleus peuvent contribuer à stabiliser une situation, ils ne peuvent, à eux seuls, traiter les causes des conflits, surtout s'ils n'ont pas les leviers politiques que seule l'unité du Conseil de sécurité peut leur donner. C'est au Conseil de sécurité de jouer **son rôle de chef d'orchestre** et à ses membres de ne pas sacrifier l'efficacité du maintien de la paix sur l'autel de leurs rivalités de puissance. Cela dit, le fait que de plus en plus d'États mais aussi de populations reprochent leur inefficacité aux opérations de paix onusiennes, et se détournent de leurs partenaires traditionnels et des solutions multilatérales pour expérimenter de nouvelles recettes court-termistes doit aussi nous interroger.

---

***Arthur Boutellis** est consultant indépendant, conseiller senior non-résident à l'International Peace Institute (IPI) et chercheur associé à l'Observatoire Boutros-Ghali du maintien de la paix.*